

# LES CAHIERS <sup>POSTEO</sup>

DES IDÉES UTILES POUR DÉCIDER

SEPTEMBRE 2018 **POSTEO.FR** #06



## COMMENT OPTIMISER LES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DES TERRITOIRES ?



LE GROUPE LA POSTE



# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE LA POSTE, VOTRE PARTENAIRE NATUREL

PAR PHILIPPE WAHL,  
PRÉSIDENT - DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE LA POSTE

**Lors de la COP 21<sup>1</sup>, fin 2015, l'Accord de Paris, premier accord universel sur le climat, a marqué l'engagement d'un mouvement mondial en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.**

En France, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015 et les engagements pris fin 2016 mobilisent notre pays vers l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Notre conviction est que, pour relever ces défis, c'est d'abord localement que se jouera l'accélération du mouvement. La Poste a naturellement choisi de se positionner aux côtés des collectivités pour accélérer cette transition. Grande entreprise de logistique et réseau de proximité sans équivalent au plan national, disposant d'une banque puissante en territoires, La Poste est en mesure de toucher tous les citoyens, tous les jours et où qu'ils soient. Engagée depuis plus de quinze ans dans sa propre transition énergétique au travers d'une politique RSE<sup>2</sup> ambitieuse, via notamment le déploiement de la première flotte électrique mondiale, des actions fortes sur la sobriété énergétique de ses bâtiments, et par un engagement en faveur de la neutralité carbone intégrale pour ses offres courrier, colis et numériques, La Poste a décidé

de mettre ses savoir-faire en matière de transition énergétique au service des acteurs territoriaux. Nous avançons depuis trois ans avec nos filiales, comme Bemobi, spécialisée dans le transport et la mobilité durables, ou Action Habitat, qui agit pour la rénovation énergétique des logements. Nous nous associons également à des partenaires d'envergure, comme le groupe Suez avec qui nous avons créé une filiale commune, Recygo, pour un recyclage solidaire des déchets de bureau, ou encore la Caisse des dépôts et consignations, en créant Sobre, pour l'optimisation de la performance énergétique des bâtiments tertiaires. La Banque Postale accompagne les projets de financement décarbonés. La Poste est ainsi en mesure d'accélérer les projets de transition énergétique partout en France. Elle s'engage aussi dans la recherche d'externalités positives avec les territoires engagés, à travers la baisse des consommations d'énergie, la création d'emplois non délocalisables et la promotion des énergies renouvelables. La Poste est au rendez-vous du défi de la transition énergétique et écologique.

1. Conférence des parties. 2. Responsabilité sociétale d'entreprise.

Les Cahiers Postéo sont édités par la direction de la communication Groupe, 44, boulevard de Vaugirard, CP V602, 75757 Paris Cedex 15. Directrice de la publication : Nathalie Collin. Directrice de la rédaction : Valérie Renoux. Rédactrice en chef : Auriane Roussel. Rédactrice : Emmanuelle Gautier. Réalisation : ici 3arbès 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris. Crédits photos et illustrations : Le Groupe La Poste, Blok, iStock, Aline Zalko, Quentin Vijoux. Imprimerie : Gutenberg Networks. Imprimé dans l'Union européenne. Dépôt légal : juillet 2018. Dans cette publication, le masculin est le plus souvent utilisé comme représentant des deux sexes sans discrimination à l'égard des femmes et des hommes, et dans le seul but d'alléger le texte.



**12 % DES FONDS COLLECTÉS EN 2017 SUR LES PLATEFORMES DE FINANCEMENT PARTICIPATIF ONT PERMIS DE FINANCER DES PROJETS PORTANT SUR L'ENVIRONNEMENT OU LES ÉNERGIES RENOUVELABLES.** Source : Baromètre annuel du crowdfunding - KPMG, 2017.



**LA POSTE : 1<sup>RE</sup> FLOTTE ÉLECTRIQUE** au monde pour la distribution des colis et du courrier, avec 23 000 vélos, 7 100 voitures, 1 200 quads et 5 000 trois-roues électriques.

Source : La Poste.



**L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Il s'agit d'un modèle économique qui rompt avec le schéma linéaire – extraire, fabriquer, consommer, jeter – pour produire des biens et des services durables en optimisant l'utilisation des ressources et en limitant les déchets générés.

Source : [bit.ly/2yfJW7l](http://bit.ly/2yfJW7l)



**100 M€**

C'est le montant de l'enveloppe de la Banque européenne d'investissement, en 2015, distribuée par La Banque Postale et destinée à l'optimisation énergétique des bâtiments publics.

Source : [bit.ly/BEIsoutien](http://bit.ly/BEIsoutien)

**45** centrales photovoltaïques installées sur des sites La Poste.

Leur production annuelle consolidée équivaut à la consommation électrique annuelle d'environ 250 bureaux de poste.

Source : La Poste.



**FIN 2015, LA PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES  
DANS LA CONSOMMATION FINALE BRUTE D'ÉNERGIE ÉTAIT, EN FRANCE, DE 14,9 %.**

L'objectif de la loi TECV est de porter cette part à 32 % d'ici à 2030.

Source : Panorama Énergies-climat 2016 – ministère de la Transition écologique et solidaire.



## Dates clés

### 17 AOÛT 2015

Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV). Elle vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), la consommation d'énergies fossiles et la part du nucléaire dans la production d'électricité.

### 12 DÉCEMBRE 2015

Signature de l'Accord de Paris, premier accord universel sur le climat pour contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 °C et limiter l'utilisation des GES.

### 17 NOVEMBRE 2016

COP 22 : la France s'engage à atteindre la neutralité carbone en 2050.

### 6 JUILLET 2017

Présentation du Plan climat de la France. Objectif : accélérer la transition énergétique et climatique et procéder à la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Source : Ademe, 2016.



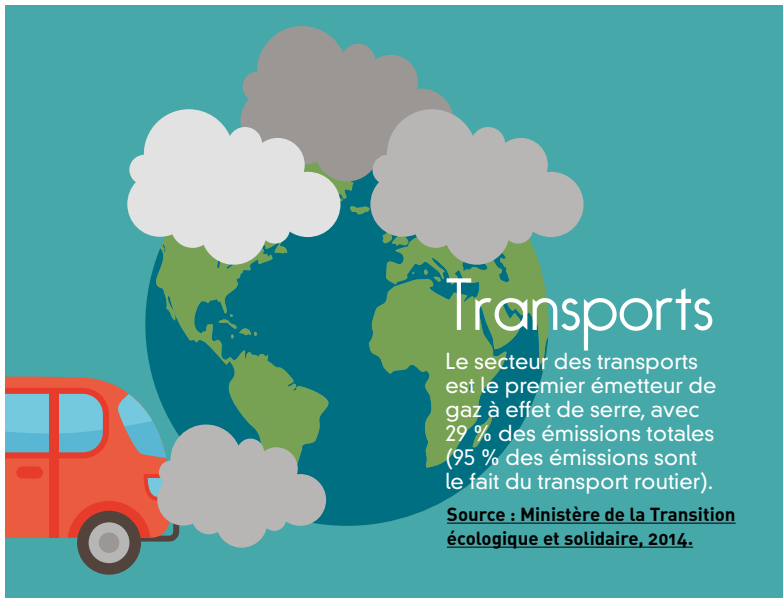
**120 000 tonnes de papier  
ont été collectées et  
recyclées au sein du Groupe  
La Poste depuis 2012.**

Source : La Poste.

En France, la consommation de papier représente 75 % des déchets de bureau. 20 % seulement sont recyclés.

Source : Ademe, 2016.

**100 000** POSTIERS, DONT 100 % DES FACTEURS, SONT FORMÉS À L'ÉCOCONDUITE. Source : La Poste.



## Transports

Le secteur des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre, avec 29 % des émissions totales (95 % des émissions sont le fait du transport routier).

Source : Ministère de La Transition écologique et solidaire, 2014.



**DE 280 000 À 500 000**  
**LOGEMENTS RÉNOVÉS PAR AN,**  
c'est l'objectif fixé, à compter de 2017, pour l'accélération de la rénovation énergétique. Les bâtiments représentent en France 44 % de la consommation finale d'énergie.

Source : Ademe, 2016.

## Neutralité carbone intégrale

**POUR LES OFFRES COURRIER-COLIS DE LA POSTE, QUI SE POSITIONNE AINSI COMME L'UN DES PREMIERS GROUPES MONDIAUX EN TERMES DE COMPENSATION DES ÉMISSIONS RÉSIDUELLES.**

Source : La Poste.



**39,3%**

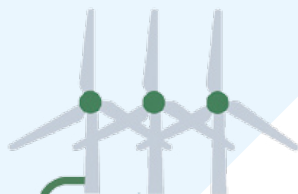
**D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE** ont été réalisées, en 2017, par le site de Laxou - Champ-le-Bœuf (54) géré par Poste Immo, filiale immobilière du Groupe La Poste, qui a reçu le 1<sup>er</sup> prix Cube 2020 de l'IFPEB\*, concours d'économies d'énergie dans les bâtiments tertiaires. Chaque année, Poste Immo est récompensée pour ses résultats dans ce concours lancé en 2014.

\* Institut français pour la performance du bâtiment. [Source : La Poste.](#)

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## SERA TERRITORIALE OU NE SERA PAS

Fort de l'expertise acquise en près de quinze années pour sa propre mutation énergétique, avec des résultats concrets à la clé, Le Groupe La Poste se propose de devenir le partenaire des collectivités et les aide à trouver les solutions et les moyens pour agir, à l'heure où les engagements pris par la France leur imposent de nouvelles obligations.



Utile

### LES POINTS À RETENIR

1. La transition énergétique se traduit concrètement dans les territoires. Défini par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et ses décrets d'application, le rôle et l'action des collectivités territoriales peuvent permettre à la France de tenir ses engagements.
2. Les collectivités ont la responsabilité de

la planification, à l'échelle régionale, et de l'animation, à l'échelle intercommunale, de la transition écologique.

3. Elle-même engagée de longue date et avec succès dans sa propre transition énergétique, La Poste a acquis des compétences qu'elle propose aujourd'hui à ses clients territoriaux.

4. Avec le soutien de ses filiales et de ses partenaires spécialisés,

La Poste accompagne les collectivités dans cinq domaines d'application : la gestion des déchets (en particulier les déchets de bureau), l'efficacité énergétique des bâtiments, la rénovation énergétique de l'habitat, la mobilité durable et le financement de projets, notamment ceux concernant les énergies renouvelables.

**D**'ici à 2050, notre consommation énergétique nationale devra être réduite de moitié et la part des énergies renouvelables portée à 32 %. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) d'août 2015 a fait entrer la France de plain-pied dans la mutation énergétique.

### Les collectivités territoriales en première ligne

Pour Sophie-Noëlle Nemo, directrice du programme de développement de La Poste sur la transition énergétique, « cette transition sera territoriale ou ne sera pas. Les collectivités locales sont concernées à double titre par la transition énergétique : elles doivent faire évoluer les pratiques de leurs propres services et mettre en œuvre les différents volets de la transition énergétique sur leurs territoires ».

De fait, la LTECV renforce le rôle des collectivités en la matière. Désormais, elles ont la responsabilité de planifier et d'animer la transition énergétique. Les obligations faites aux collectivités sont précises. Au même titre que les entreprises, elles doivent mettre en place un tri à la source de leurs déchets de bureau (papier, plastique, verre, métal, bois). Elles doivent également respecter une part minimale de 20 % de véhicules à faibles émissions, notamment électriques, dans leurs achats.

La LTECV leur fixe par ailleurs un objectif d'accélération de la rénovation énergétique des logements, qui doit concerner 500 000 logements par an, au lieu des 280 000 prévus jusqu'ici. Elles doivent enfin poursuivre le déploiement de points de charge pour les véhicules électriques et agir en faveur d'une mobilité durable sur les territoires au travers du développement des modes actifs, du covoiturage ou encore de l'autopartage.

Publié en février dernier, un rapport du Conseil économique, social et environnemental<sup>1</sup>

sur la mise en œuvre de la transition énergétique pointe néanmoins « la difficulté des acteurs à se placer sur la trajectoire voulue ».

### Une large gamme de solutions au service des collectivités (cf. page 11)

« Contribuer activement à un enjeu de société majeur est dans notre nature d'entreprise au service de l'intérêt général, estime Fabien Jouron, délégué régional du Groupe La Poste pour les Pays de la Loire. Mais notre

## « L'EXPÉRIENCE ACQUISE POUR NOUS-MÊMES EST DÉSORMAIS PARTAGÉE AVEC NOS CLIENTS TERRITORIAUX. »

force tient à notre capacité à nous adresser à tous : pour une campagne de sensibilisation ou de prédiagnostic énergétique, nous sommes capables d'avoir accès à tous les foyers français. » Un accompagnement qui peut aller, dans chacun de ces domaines, du conseil (diagnostic territorial, définition de plans d'action), à la mise en œuvre de solutions et de financements adaptés, en passant par l'accompagnement des changements de comportement. « L'expérience acquise pour nous-mêmes est ainsi désormais partagée avec nos clients territoriaux », explique Sophie-Noëlle Nemo. Premier réseau de proximité humaine, première flotte électrique, première foncière immobilière de France et banque de référence du secteur public local, Le Groupe La Poste dispose, pour ce faire, d'atouts déterminants.

1. Comment accélérer la transition énergétique ? Avis sur la mise en œuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, rapport du CESE. Rapporteurs : Guillaume Duval et Madéleine Charru. Téléchargeable sur [www.lecese.fr](http://www.lecese.fr).



**THIERRY GERMAIN**  
Consultant, animateur de  
l'Observatoire de l'expérimentation  
et de l'innovation locales au sein  
de la fondation Jean-Jaurès.

**Par quels éléments se caractérise l'expérimentation territoriale dans le champ de la transition énergétique ?**

Il s'agit de solutions neuves, d'ampleur suffisante pour faire système, mobilisant l'ensemble des parties prenantes et susceptibles d'être modélisées pour essaimer. La démarche doit être menée sur une échelle territoriale pertinente, que celle-ci soit métropolitaine, comme pour le projet ville intelligente de l'agglomération dijonnaise, ou rurale, comme avec le projet Bruded de mutualisation de moyens et de bonnes pratiques en Bretagne.

**Quels leviers les collectivités peuvent-elles actionner pour engager leurs territoires dans la transition énergétique ?**

Repenser les alliances entre acteurs est souvent porteur. C'est le cas par exemple avec la tarification écosolidaire de l'eau, un système de tarification variant selon la consommation des ménages, fruit d'une collaboration entre l'agglomération de Dunkerque et le groupe Suez. Un véritable écosystème local est à construire. Il faut pour cela une vision partagée impliquant les citoyens, sous des

formes novatrices : coopératives de production d'énergie, réseaux associatifs...

**De quoi les collectivités ont-elles besoin aujourd'hui pour accélérer le mouvement ?**

La mobilisation locale doit être structurée et soutenue. Il faudrait pour cela définir un droit à l'expérimentation locale. Et autoriser la souplesse nécessaire à la conclusion d'alliances territoriales, prérequis indispensable pour tout écosystème de production énergétique. Il faudrait par ailleurs poursuivre la clarification des compétences territoriales, en définissant des leaderships associant autorité et moyens d'agir.

**La transition énergétique, c'est donc une affaire locale autant qu'une ambition globale ?**

La transition énergétique nécessite des réformes systémiques. Il est important que les solutions, ambitieuses, soient testées, comparées et analysées à l'échelon local, avant de pouvoir faire modèle. Il manque d'ailleurs en France un organisme central qui puisse faire des exemples à partir d'un foisonnement d'initiatives.



**“IL EST IMPORTANT QUE  
LES SOLUTIONS SOIENT  
TESTÉES À L'ÉCHELON LOCAL”**



# “LES COMMUNES RURALES ONT LEUR PLACE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE”



**PAULETTE DESCHAMPS**  
Maire du Perray-en-Yvelines (7 000 habitants), commune qui entame sa transition énergétique en devenant un véritable laboratoire de « village positif ».

## Quel était votre projet en engageant votre commune dans une démarche de smart village ?

Nous voulions démontrer que les communes rurales ont toute leur place dans la transition énergétique, et c'est en cela que notre démarche rejoint celle du Groupe La Poste. En parallèle, nous avons décidé de coupler ce projet à celui de nous conformer à nos obligations en termes de logements sociaux : nous sommes actuellement à 6 %, il nous faut passer à 25 %.

## Que recouvre, pour l'instant, votre projet ?

Il y a La Perche aux Mares. Il s'agit d'un écoquartier de 450 logements – dont 35 % de logements sociaux –, avec des bâtiments à énergie passive ou positive. Nous visons l'autoconsommation collective, à base d'énergie solaire, mais aussi de biomasse (via la chaleur dégagée par la combustion des déchets végétaux, du bois...) grâce à la proximité de la forêt de Rambouillet. Cet écoquartier est labellisé et cofinancé par la Région. Nous avons souhaité que ce modèle s'appuie sur le développement de projets partagés et participatifs : une flotte de

véhicules électriques en autopartage, moyennant un droit d'usage, une épicerie participative, basée sur des circuits courts, une conciergerie de quartier...

## Comment mettre en œuvre ce type de projet ambitieux tout en ménageant le budget de la commune ?

Notre démarche se veut pragmatique et itérative. Une première maison test de trois logements sert de banc d'essai au concept de smart building. Les solutions techniques d'instrumentation et de suivi en temps réel des consommations d'énergie sont testées sur des bâtiments publics : le centre technique municipal, notre nouveau gymnase. Nous communiquerons sur les résultats de ces expériences. Leur répliquabilité est notre priorité. Enfin, nous sommes accompagnés par six étudiants en fin de cycle du MBA Smart City et management des écoquartiers de l'Institut Léonard de Vinci, situé au cœur de La Défense.

## En quoi votre projet est-il novateur en termes de méthodologie ?

L'implication citoyenne est la règle à tous les stades, de la conception à l'exploitation. Une Maison de projets orchestre la réflexion et la concertation sur le devenir du village. Des ateliers y sont organisés, pour apprendre, par exemple, à fabriquer et installer une centrale photovoltaïque sur le toit d'un espace de stationnement couvert.



# “LES CITOYENS DOIVENT ÊTRE EN PREMIÈRE LIGNE”



## JENS ALTHOFF

Jens Althoff dirige le bureau parisien de la Fondation Heinrich Böll<sup>1</sup>, qui comprend 34 représentations dans le monde. Cette fondation politique allemande, proche des Verts, est très investie dans le champ de la transition énergétique.

### L'Allemagne est, après le Danemark, le pays le plus avancé de l'Union européenne en matière de transition énergétique. Pour quelles raisons ?

Il y a eu, historiquement, une priorité donnée à l'énergie renouvelable, même si ce n'est plus le cas. L'application d'un tarif d'achat fixe pour l'électricité renouvelable a encouragé les investissements. Ces derniers étant peu risqués, les banques publiques ont mené une politique de crédit très accessible. Grâce à cette spirale vertueuse, l'énergie renouvelable représente, en Allemagne<sup>2</sup>, 30 % du mix énergétique, et 42 % des capacités renouvelables sont, directement ou indirectement, entre les mains des citoyens, via, par exemple, des coopératives d'énergie.

### À la lumière de l'expérience allemande, quel intérêt les gouvernements locaux des États membres ont-ils à s'investir dans la transition énergétique ?

La transition énergétique offre un énorme potentiel pour une révolution citoyenne et démocratique au niveau local. Ce ne sont pas les grandes entreprises qui doivent être en première ligne, mais les citoyens, les agriculteurs, les coopératives,

qui peuvent, en devenant producteurs d'énergie, en tirer profit pour eux-mêmes. Cette révolution est aussi celle de l'autonomisation des communes en matière d'énergie.

### La transition énergétique est-elle un sujet de coopération entre gouvernements locaux ?

Il y a déjà des outils de coopération comme les Assises européennes de la transition énergétique<sup>3</sup> ou encore l'organisation Energy Cities, mais il faudrait renforcer l'échange et la coopération entre les communes européennes, notamment entre la France et l'Allemagne.

### La France vous paraît-elle mûre pour accélérer le mouvement ?

Il se passe beaucoup de choses au niveau des collectivités locales. Le marché français de l'électricité étant dominé par un petit nombre de très grandes entreprises, c'est à ces collectivités d'inventer une transition énergétique qui leur soit profitable. Une récente étude du CE Delft, un cabinet de conseil, place d'ailleurs la France en seconde position en Europe pour le potentiel de développement de l'énergie citoyenne à horizon 2050.

1. Fondation à but non lucratif allemande créée en 1987, dont le siège est situé à Berlin. Elle veille à défendre la démocratie et les droits humains, à combattre la destruction de l'environnement, à assurer la participation à la vie sociale pour tous, à résoudre les conflits à l'aide de moyens civils et à défendre la liberté de l'individu.

2. Au Danemark, la part de l'énergie renouvelable est de 74 %.


3. En 2018, ces Assises se sont tenues à Genève. En 2019, elles auront lieu à Dunkerque.

Utile

## POUR EN SAVOIR PLUS

Le guide pratique *Collectivités territoriales, parties prenantes des projets participatifs et citoyens*

d'énergie renouvelable, publié en septembre 2017 par l'association Énergie partagée, l'Ademe et la fondation Heinrich Böll est téléchargeable sur [fr.boell.org](http://fr.boell.org)



LA POSTE EN SOUTIEN  
**AUX DÉFIS**  
DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les territoires sont, par les responsabilités que leur attribue la loi, aux avant-postes pour l'accélération de la transition énergétique. Forte de son ancrage local, La Poste agit au plus près des citoyens, pour soutenir des projets innovants. La preuve par six autour des bâtiments tertiaires et des logements, des transports, des déchets, du financement de projets et de la livraison du dernier kilomètre.

# 44 000

foyers sensibilisés par leur facteur à la rénovation énergétique de leur logement : 15 % d'entre eux déjà engagés dans la démarche.

## FRANCE / LA POSTE MET SON SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'Agence nationale l'habitat (Anah) aide les foyers modestes à financer les travaux de rénovation énergétique de leur logement. Avec son offre Action Habitat, La Poste recense et sensibilise les ménages éligibles. Elle participe ainsi à l'objectif gouvernemental d'augmenter, à compter de 2017, de 50 % le nombre de logements rénovés.



## GRIGNY - VIRY-CHÂTILLON (91) / SUR LE FRONT DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DANS LES BÂTIMENTS TERTIAIRES

La Banque Postale est partie prenante du projet de raccordement des villes de Grigny et Viry-Châtillon (Essonne) à un réseau de chaleur géothermique.

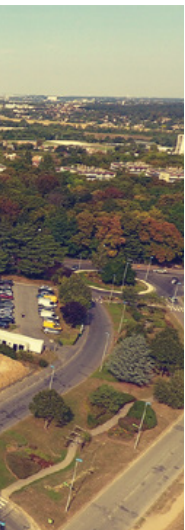
Premier du genre réalisé par une société publique locale (la SEER - Société d'exploitation des énergies renouvelables - Grigny-Viry), ce projet a nécessité le creusement de deux doublets géothermiques (soit quatre forages de pompage et d'injection) pour près de 29 millions d'euros. Un investissement financé par des subventions de l'Ademe et le concours de quatre banques, dont un prêt et un prêt-relais de La Banque Postale.





### BORDEAUX (33) / UN PREMIER HÔTEL LOGISTIQUE URBAIN POUR DES LIVRAISONS EN MODE DOUX

Premier acteur de la livraison en centre-ville, Le Groupe La Poste entend contribuer à limiter l'impact de l'explosion de l'e-commerce sur l'engorgement et la pollution des villes. Inauguré en avril dernier, l'hôtel logistique urbain de Bordeaux accueille les camions à fort tonnage, dont les contenus sont pris en charge par une flotte de petits véhicules (à 70 % électriques) pour les tournées en centre-ville. Avec une livraison en mode doux sur le dernier kilomètre.



### FRANCE / RECYGO, LA SOLUTION POUR MIEUX VALORISER LES DÉCHETS DE BUREAU

Un Français actif sur deux, soit 13 millions de personnes, travaille dans un bureau et génère 130 kg de déchets par an. Moins de 20 % de ces déchets sont recyclés (source Ademe). Le Groupe La Poste et le groupe Suez se sont associés pour créer la société Recygo SAS afin de recycler et de valoriser ces déchets en proposant un modèle innovant basé sur une économie circulaire et solidaire où la préservation des ressources, l'emploi local et l'ancrage territorial sont les axes-clés. Pour en savoir plus : [www.recygo.fr](http://www.recygo.fr)



**DÉCOUVREZ PLUS DE SERVICES AU PUBLIC SUR LE SITE POSTEO.FR**

# 10 %

en moyenne (et jusqu'à 25 %) de carburant économisé grâce à l'écoconduite, avec une accidentologie réduite dans les mêmes proportions.



#### FRANCE / UNE FORMATION À L'ÉCOCONDUITE POUR UNE MOBILITÉ MOINS CÔUTEUSE

Bemobi, entité du Groupe La Poste spécialisée dans l'écomobilité, forme les agents de collectivités locales à l'écoconduite et à la prévention des risques routiers. À la clé, des économies de carburant, mais aussi une réduction de l'accidentologie et des émissions polluantes.



#### VILLIERS-SAINT-PAUL (60) / LA BANQUE POSTALE, PARTIE PRENANTE DU CENTRE DE TRI LE PLUS PERFORMANT DE FRANCE

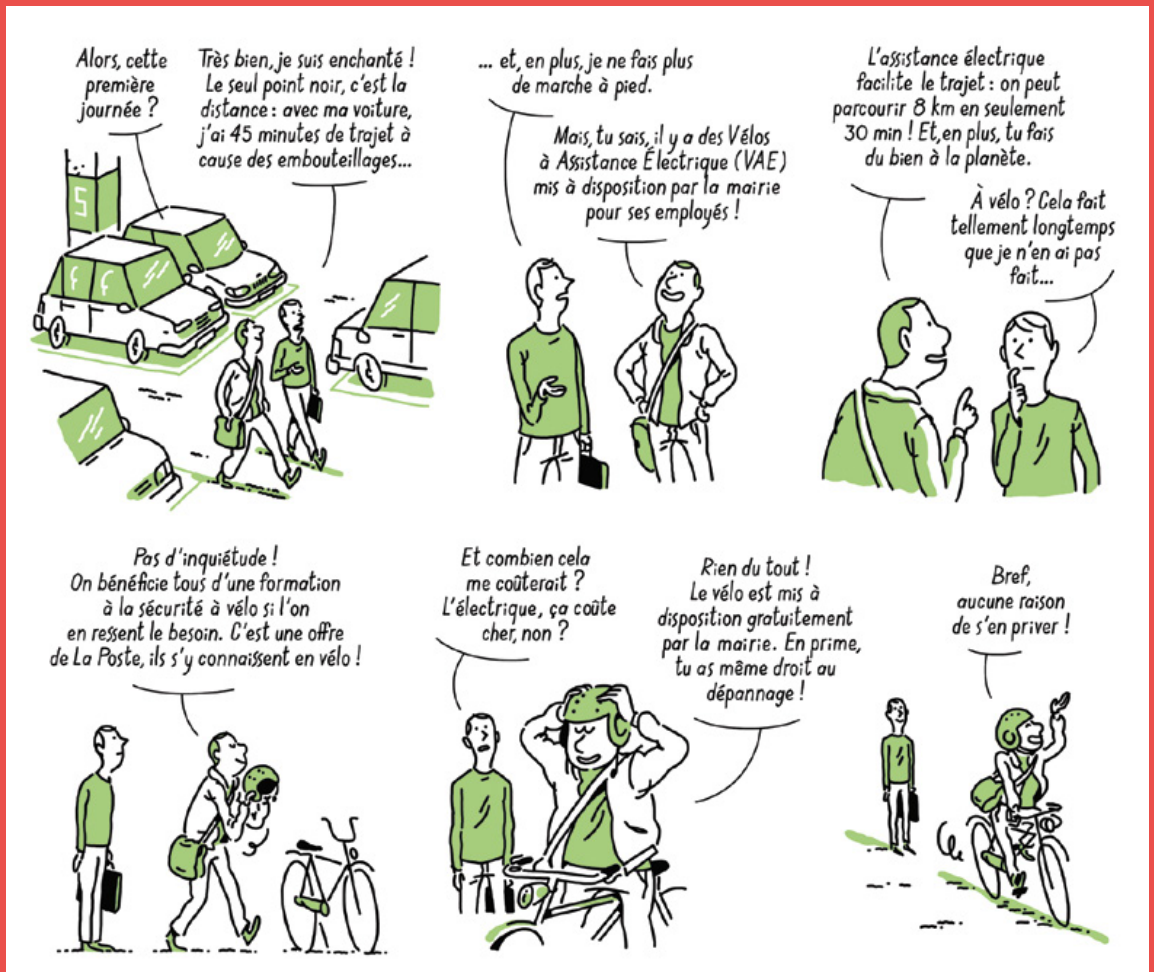
Vingt tonnes de déchets triés par heure, sur 7 kilomètres de bandes dans un bâtiment de 100 mètres de long : actuellement construit sous l'égide du Syndicat mixte du département de l'Oise (SMDO), le centre de tri de Villiers-Saint-Paul sera, à son entrée en service, en janvier 2019, le premier site français en termes de capacité (60 000 tonnes) et de performance. La Banque Postale contribue à hauteur de 12 millions d'euros au financement de ce bâtiment ultra-moderne, sur un coût total de 37 millions d'euros.



**POUR DÉCOUVRIR  
D'AUTRES INITIATIVES  
LOCALES, RENDEZ-VOUS  
SUR LE SITE POSTEO.FR**

# L'ÉCOMOBILITÉ AVEC BEMOBI LA LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

VUE PAR QUENTIN VIJOUX



# À vos côtés dans la transition énergétique

**La France est mobilisée, avec des ambitions élevées, dans une mutation énergétique indispensable.** Engagé de longue date dans sa propre transition énergétique, Le Groupe La Poste se positionne comme un acteur de premier plan pour accompagner ce mouvement, notamment en soutien aux projets des collectivités territoriales, car celles-ci endossent de nouvelles responsabilités à l'échelle régionale et à l'échelle intercommunale pour planifier et animer cette transition. L'enjeu, pour les territoires, est de passer d'une économie linéaire, basée sur des ressources qui s'épuisent et génératrice d'exclusions, à un modèle circulaire, plus durable et solidaire.

Rénovation énergétique de l'habitat, management de l'énergie dans les bâtiments, écomobilité, recyclage et réemploi, énergies renouvelables : tels sont les chantiers à mener et à multiplier. S'appuyant sur son réseau territorial, physique et humain, et sur l'expertise de ses filiales, La Poste est à même de vous accompagner pour relever ces défis.

Vous le découvrirez dans ce numéro : La Poste dispose, en réponse aux besoins qui sont les vôtres, d'une gamme de solutions éprouvées.

Ce que nous avons su développer pour notre entreprise afin de réduire notre impact environnemental constitue autant de savoir-faire à proposer à nos clients au bénéfice de l'ensemble des citoyens.



## À LIRE DANS CE NUMÉRO

**P. 2** LA POSTE, PARTENAIRE NATUREL DE VOTRE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE **P. 3** CARTES EN MAIN **P. 6** LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SERA TERRITORIALE OU NE SERA PAS **P. 11** TOUR D'HORIZONS : LA POSTE EN SOUTIEN AUX DÉFIS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE **P. 15** LA LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉLOS ÉLECTRIQUES AVEC BEMOBI